



## Annonce de mise en location

-----  
Par Hellsrider

Bonjour,

Je rencontre un problème et j'aimerais savoir s'il y a des recours possibles :

Nous quittons notre location car nous achetons, jusque là pas de soucis tout se passe très bien avec notre proprio, jamais eu de soucis entre nous.

Il a posté une annonce sur Leboncoin avec l'adresse exacte de la maison et depuis c'est un balai incessant de curieux en tout genre qui passe sans arrêt devant la maison et scrute au ralenti etc.

Notre propriétaire ne veut pas retirer l'adresse de son annonce car d'après lui cela lui évite de devoir la donner et cela permet au gens de vérifier si la localisation est bonne.

Mais pour nous c'est un calvaire : imaginez vous profiter de votre terrasse et voir des gens (parfois jusque 3-4 voitures en 15min !) passer à 5-10km/h et regarder chez vous avec insistance.

Merci d'avance pour vos réponses

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Il n'y a guère de moyen d'empêcher les gens de regarder une maison depuis la rue, ni le propriétaire de communiquer qu'il met en location un logement sis à telle adresse. Mettez un pare-vue amovible quand vous profitez de la terrasse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Puisque vous partez prochainement, le bailleur a le droit de faire les démarches pour mettre en location.

Ceci occasionne forcément des désagréments, mais il n'y a rien de répréhensible.

-----  
Par Hellsrider

Bonsoir,

Merci pour vos réponses, je suis conscient qu'il n'y a rien de répréhensible et que ma question pouvait sembler idiote mais j'ai tenté quand même. Nous serrerons les dents pour 2 mois

Merci à vous et bonne soirée

-----  
Par janus2

Bonjour,

Si votre bail comporte une clause de visite, le bailleur peut même faire visiter la maison à ses candidats locataires...

-----  
Par Hellsrider

Bonjour,

Oui oui bien sûr, il n'y a pas de soucis pour les visites nous nous sommes mis à sa disposition pour cela